CONSEIL MUNICIPAL DE SOUCY Compte rendu de la Séance du vendredi 4 décembre 2020.

Présidence : M. GOBBE Daniel

Présents: Mmes AUGER-MODENESI Lydie, GERBIER Claude, LAGA Anne, RAMEAUX Agnès

Absents non excusés: MM. LAGACHE Christophe et LAGACHE Jérôme

Secrétaire de séance : Mme RAMEAUX Agnès

Suivant l'ordre du jour, à 18h00.

Approbation du PV du 26 octobre 2020

Le PV du conseil municipal du 26 octobre 2020 est approuvé l'unanimité des membres présents.

<u>Délibération pour le changement des statuts CCRV : Eau et Assainissement (septembre 2020)</u>

M. le Maire apporte des précisions, il s'agit d'une actualisation des statuts, à la demande de la Préfecture, faisant apparaître les compétences « Eau » et « Assainissement » dans les compétences obligatoires de la CCRV. Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents la délibération.

PPRI: Présentation du plan de modification

M. le Maire présente le travail entrepris avec le Conseil départemental pour réviser le PPRI, sur la base de l'avis négatif remonté à la CCRV par la commune de Soucy. M. le Maire propose de communiquer le projet présenté au Conseil départemental.

Estimation du budget alloué par commission pour l'année 2021

Mme GERBIER souhaite connaître les projets en vue de la préparation du budget primitif. Une liste en est faite, toutes commissions confondues :

Les membres du conseil retiennent 3 projets prioritaires parmi cette liste qui pourront faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Préfecture dès janvier 2021.

- Ralentissement sur la route départementale ;
- Bornes incendie;
- Abri bus et assainissement de la mairie.

<u>Présentation des 4 devis concernant la sous-traitance annuelle de l'entretien des espaces verts de la commune</u>

Le devis qui sera signé devra formaliser la nécessaire souplesse des interventions à moduler selon les besoins liés aux conditions météorologiques notamment. En complément, M. le Maire propose le recours à un contrat aidé en intérim, et/ou au chantier d'insertion de la Communauté de communes, et qu'un bilan soit fait en milieu d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (3 voix contre 2), choisit l'entreprise Cagniard comme prestataire.

<u>Présentation des devis pour la mise en place d'un garde corps surplombant</u> une habitation sise rue du Gadenet

M. le Maire présente 4 devis et précise que le fonds de concours est accordé pour un montant maximum de 4000 €, 20 % étant à la charge de la commune :

A la demande de M. le Maire, les membres du conseil se prononcent favorablement pour une barrière en bois sans grillage complétée d'une haie arbustive.

Aucun devis n'est accepté, des compléments d'information seront demandés aux entreprises.

<u>Date à définir pour les vœux du maire associés à la galette des Rois (sous réserve des consignes sanitaires)</u>

Sa programmation est reportée après le 15 janvier 2021. M. le Maire présentera un premier bilan à cette occasion.

Fêtes de fin d'année : jeunes et ainés, , programme proposé par la commission, budget estimatif.

- un bon pour cadeau de 25 € chez Sajou pour chacun des 13 enfants (jusqu'à 12 ans inclus), budget de 300 €
- une carte cadeau de 25 € pour chacun des 6 adolescents chez Cultura , budget de 150 €.
- l'achat de 3 sapins chez Leclerc (12,95 € l'unité).
- un colis (champagne, ballotin de chocolats Jeff de Bruges, biscuits de la biscuiterie d'Attichy) pour chacune des 18 personnes âgées de 70 ans et plus, budget 26€

La distribution des cadeaux pour les enfants et leurs aînés se fera le 27 décembre. Une invitation sera distribuée dans chaque foyer.

Questions diverses

La commission Révision des listes électorales est mise en place ce jour:

- Présidente : Madame Gerbier
- Titulaire sur commission administrative : Monsieur MERCIER
- Suppléant : Monsieur GERBIER
- Titulaire sur commission judiciaire : Monsieur HEBERT
- Suppléante : Madame YEZEEGUELIAN
- Mme AUGER MODENESI présente l'album photo de la cérémonie du 11 /11/2020.
- M. le Maire informe qu'un compteur Linky sera installé par ENEDIS à l'église et à la mairie le 24 décembre.
- Mme RAMEAUX transmet une information de l'USEDA : les inscriptions pour le pré raccordement pourront se faire à partir du 15 janvier auprès de l'opérateur de leur choix .
- Mme RAMEAUX indique qu'un point d'éclairage situé rue de la vallée est défectueux
- M. le Maire informe qu'une association pourra apporter son expérience pour le recensement des chemins ruraux : l'association Chemins du Nord Pas-de-Calais

- Picardie (pour la défense des chemins ruraux).
- M. le Maire informe qu'il reconduit OVH pour le renouvellement de l'hébergement du site web de la commune et le nom de domaine soucy.fr.
- Un stationnement dangereux en bordure de route départementale est signalé.
- Mme LAGA souhaite qu'une discussion sur l'avenir de la scolarisation des enfants de Soucy au sein du regroupement Vivières-Puiseux ait lieu.
- M. le Maire précise que le DECI (plan de défense extérieur incendie) est lacunaire.
 Il informe qu'une réunion est programmée lundi 7 décembre 2020 pour faire un état des lieux.
- M. le Maire rappelle que le PLH (plan local d'habitation) établit, au prorata de la surface de la commune, un taux de constructibilité : 3 habitations sont actuellement autorisées (quota).
- M.le Maire annonce que le conseil municipal devra se réunir avant le 15 janvier pour les dossiers de subventions DETR (Dotation équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.